

Compte Rendu Réunion du 30 janvier 2023 et prolongements

Cette réunion a rassemblé 35 personnes environ.

Nous avons rendu compte de l'évolution du projet éolien durant le mois de janvier :

Le vendredi 13 janvier, Monsieur le Maire s'était engagé à prendre une délibération qui modifierait la délibération du 21 novembre 2022.

Il nous avait promis de réunir le Conseil Municipal d'ici 15 jours à 3 semaines, à huis clos. En fait, il a réuni ses conseillers dès le lendemain, le samedi 14 janvier. Nous ne l'avons appris que lorsque la mairie a procédé à l'affichage de la délibération, le 23 janvier, sur le panneau d'affichage de la mairie.

La nouvelle délibération annule et remplace la délibération N°2022_D30 du 21 novembre 2022. Elle se prononce toujours favorablement pour la mesure du gisement éolien.

La multinationale RWE, porteuse du projet éolien a ensuite démarché en porte à porte tous les habitants de la commune la semaine du 23 janvier pour vanter les bienfaits du projet. De nombreuses personnes présentes nous ont confirmé avoir été visitées.

Il s'agit bien là de démarchage commercial qui n'est pas autorisé dans la nouvelle délibération.

Nous avons ensuite décidé de travailler sur 3 actions :

- Contacter rapidement tous les habitants de la commune afin de les informer et de leur faire signer la pétition demandant l'arrêt du projet d'implantation des éoliennes sur la commune de St Juien du Puy :

Pour cela, nous avons décidé de réécrire le texte accompagnant cette pétition.

Ce texte a été rédigé et envoyé à tous le 3 février. Il sera également sur le site **coupedevent.org**.

Il s'avérait nécessaire de le revoir pour discuter du projet. Il sera déposé dans les boîtes aux lettres si les personnes visitées étaient absentes. Ben a travaillé sur des simulations d'impact visuel des éoliennes sur le territoire. Les photos seront utiles pour notre argumentation.

- Mettre en place un affichage et des banderoles :

il a été convenu de travailler en petit groupe pour être rapide et efficace.

Nous nous sommes retrouvés samedi 4 février, dans l'après midi, pour commencer les banderoles.

Après consultation auprès des gendarmes, il est avéré que l'affichage est autorisé tant qu'il n'est pas diffamatoire. C'est le principe de la liberté d'expression.

Notre slogan est court et simple : « **Non aux Eoliennes** »

Nous avons défini quelques emplacements sur les terrains privés : il nous faut maintenant obtenir les autorisations des propriétaires.

Si vous souhaitez mettre des banderoles sur votre terrain, faites nous le savoir.

Une affiche a été confectionnée. Tous nos remerciements à la personne qui l'a imaginée. Elle est disponible sur le site : coupdevent.org dans la rubrique informations. Vous pouvez l'imprimer et la mettre sur le pare brise arrière de votre voiture.

Nous envisagerons ensuite de tracter (Lautrec, Graulhet ...) et d'apposer l'affiche dans les commerces qui le souhaitent.

Vous pouvez poser la question aux commerces que vous connaissez.

Actuellement, vous pouvez signer la pétition à la **pépinière Méric** et **chez Poppy et Co** (les 2 lieux sont mentionnés sur le texte de la pétition).

- Contacter les médias et les élus :

Nous allons joindre les journalistes de la Dépêche, du Tarn Libre et du Journal d'Ici. Également la radio 100 % et France 3.

Le 26 janvier, nous avons envoyé un email à Mr Thierry Bardou, Président de la Communauté de Communes, pour prendre rendez vous au nom de l'association. Nous voulions connaître sa position en tant que Président de la CCLPA et en tant que maire de Lautrec, village classé parmi les plus beaux villages de France.

Nous n'avons pas eu de réponse. Nous avons appelé par 2 fois son secrétariat et il nous est impossible de prendre rendez vous avec lui. Nous allons lui envoyer un courrier en lettre recommandée en début de semaine.

Nous souhaitons également obtenir un rendez vous avec Mr le Maire de St Julien du Puy, en réunion plénière, afin d'exposer les nuisances de l'éolien et de connaître la position de chaque conseiller municipal.

Nous allons aussi contacter Mme Karen Erodi, député de la 2^{ème} circonscription du Tarn, qui est au courant du projet éolien. Nous pourrions lui demander de se déplacer chez nous.

Toute autre action à laquelle nous n'aurions pas pensé sera la bienvenue.

En fin de réunion, les personnes souhaitant adhérer à l'association se sont inscrites.

Nous avons récolté 27 adhésions.

Le prix fixé est à 10 euros.

Le bureau,
le 5 février 2023